

SISTERON

Réorganisation des finances publiques : les élus n'en veulent pas

Les conseillers communautaires se sont réunis le 27 juin. Une motion relative à la réorganisation du réseau de proximité des finances publiques a été votée.

Le président de la communauté de communes Daniel Spagnou a obtenu l'accord unanime du conseil pour ajouter à l'ordre du jour la tarification du Pont-Bascule de Sisteron, après réparation. Il a ensuite informé les conseillers de la volonté du maire du Poët de reprendre la gestion de son agence postale.

La parole a ensuite été donnée aux représentants de l'Association des communes pastorales. Un livre expliquant aux enfants ce qu'est le pastoralisme sera remis à la rentrée à tous les élèves des écoles primaires de la région. Avec 267 communes adhérentes et des projets transfrontaliers avec l'Italie, l'ACPB cherche à s'implanter. La CCSP adhèrera bientôt à cette association.

« Qui va payer ? »

Daniel Spagnou, qui est aussi président de l'AMF 04 (Association des maires de France) était soutenu par Jean-Jacques Lachamps, président des maires ruraux, pour



Le projet national de fermeture des services fiscaux de proximité a été discuté. Photo Le DL/René GALVEZ

faire adopter une motion visant à refuser la réorganisation du réseau de proximité des finances publiques. « Dans les deux départements sud-alpins, ce projet menace les services de gestion comptable et les services des impôts. Des communes ont engagé des frais considérables ces dernières années pour améliorer l'installation de ces services. Et maintenant, on les ferme. Qui va payer ? », s'est interrogé le maire de Sisteron. La

motion a été votée à l'unanimité.

Les autres délibérations

À la suite du transfert de la compétence des transports scolaires à la Région, le conseil communautaire a adopté le niveau de remboursement aux familles : 85 % des 110 euros/an et 85 % du reste à charge (55 euros) pour les familles modestes.

Les tarifs de l'école inter-

communale de musique seront harmonisés à la prochaine rentrée.

Damien Durancieu a fait part de ses inquiétudes au sujet de la qualité de l'eau de la Méouge. « Un comité de suivi va être vigilant car une nouvelle dérivation pourrait entraîner l'interdiction de la baignade », lui a-t-on répondu.

Une convention va être signée entre l'État, le Département, les six communautés de communes, et les deux agglomérations

afin d'embaucher un médiateur, qui gèrera, en amont, les arrivées saisonnières des gens du voyage.

René GALVEZ

Concernant le Pont-Bascule de Sisteron, le conseil a adopté la tarification suivante : 0-4 tonnes, 1 euro ; 4 à 10 tonnes, 3 euros ; 10 à 20 tonnes, 5 euros ; 20 à 30 tonnes, 8 euros ; 30 à 50 tonnes, 12 euros. Les abonnés bénéficieront d'une remise de 20 % sur leur facture mensuelle.

[فوائد فيتامين C للوجه](#)

[فوائد فيتامين C للبشرة](#)

[اونيا](#)

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [Infos / actions](#)

[Luttes 2019](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
